



COMITE DES HAUTS-DE-SEINE

NATATION

FFN

CIF

Siège social : 1, allée de la Libération

92000 Nanterre

Tel : 01 47 29 90 96

Fax : 01 47 29 82 06

Email : cdnatation92@yahoo.fr

NATATION SPORTIVE



CALENDRIER

ET

RÈGLEMENT



2015 - 2016

SOMMAIRE

Page 1	:	Sommaire
Page 2	:	Calendrier : Septembre 2015 à Janvier 2016
Page 3	:	Calendrier : Février 2016 à Juillet 2016
Page 4	:	Mémo Engagements Saison 2015 - 2016
Page 7	:	Piscines des Hauts-de-Seine
Page 8	:	Répartition géographique 2 zones
Page 9	:	Répartition géographique 3 zones
Page 10	:	Catégories d'âge
Page 11	:	Règles générales
Page 16	:	ENF
Page 21	:	Poussins
Page 24	:	Poussins Interclubs Plot n°1
Page 26	:	Poussins Interclubs Plot n° 2
Page 28	:	Natathlon Benjamins
Page 30	:	Coupe Interclubs Benjamins Plot 1
Page 32	:	Coupe Interclubs Benjamins Plot 2
Page 34	:	Coupe Interclubs Minimales
Page 36	:	Journées Honneurs
Page 37	:	Meeting de Rentrée
Page 38	:	Championnat Demi-Fond & Championnat Départemental Hauts de Seine Hiver
Page 40	:	Championnat Open des Hauts de Seine
Page 42	:	Championnat Départemental Hauts de Seine Eté
Page 44	:	Championnat des Hauts de Seine des Maîtres



MEMO COMPETITIONS

Saison 2015-2016

Septembre 2015

16 : Ouverture Extranat.fr

Octobre 2015

05 : Fin des engagements au Meeting de Rentrée

10 & 11 : Meeting de Rentrée

12 : Fin des engagements ENF 2 & 3

Novembre 2015

09 au 15 : ENF 2

15 : ENF 3

18 : Fin des engagements au Chpt Demi-Fond & au Chpt Dpt Hiver

21 & 22 : Championnat Demi-Fond & Championnat Départemental Hiver

25 : Fin des engagements Honneur J1 & Interclub Poussin P1

28 : Honneur J 1

29 : Interclubs Poussins Plot n° 1

30 : Fin des engagements ENF 2 & 3

Décembre 2015

07 au 13 : ENF 2

09 : Fin des engagements aux Interclubs Benjamins P1

13 : ENF 3

12 et/ou 13 : Interclubs Benjamins Plot n°1

Janvier 2016

06 : Fin des engagements Honneur J 2

09 : Honneur J 2

13 : Fin des engagements des Poussins P1

16 & 17 : Natathlon & Poussins Plot n° 1

27 : Fin des engagements Interclubs Benjamins & Minimes

30 & 31 : Interclubs Benjamins Plot n° 2 & Interclubs Minimes

Février 2016

03 : Fin des engagements Honneur J3

03 : Fin des engagements Interclubs Poussins P2

06 : Honneur J 3

07 : Interclubs Poussins Plot n° 2

08 : Fin des engagements ENF 2 & 3

10 : Fin des engagements Natathlon Benjamins P1

13 & 14 : Natathlon Benjamins Plot n° 1

15 au 21 : ENF 2

20 : ENF 3

Mars 2016

07 : Fin des engagements Chpt Maîtres

09 : Fin des engagements Natathlon Benjamins P2

10 : 12 & 13 : Natathlon Benjamins Plot n° 2

13 : Championnat des Maîtres

16 : Fin des engagements Honneur J4 & Poussins P2

19 : Honneur J 4

19 & 20 : Natathlon & Poussins Plot n° 2

29 : Fin des engagements ENF 2 & 3

30 : Fin des engagements Natathlon Benjamins P3

Avril 2016

04 au 10 : ENF 2

06 : Fin des engagements Natathlon Benjamins P3

09 & 10 : Natathlon Benjamins Plot n° 3

10 : ENF 3

Mai 2016

18 : Fin des engagements Poussins P3 & du Chpt Open des Hts de Seine

21 & 22 : Championnat Open des Hauts de Seine

21 & 22 : Natathlon & Poussins Plot n° 3

25 : Fin des engagements Natathlon Benjamins P4

28 & 29 : Natathlon Benjamins Plot n° 4

30 : Fin des engagements ENF 2 & 3

Juin 2016

01 : Fin des engagements Honneur J5

04 : Honneur J 5

08 : Fin des engagements Finales Poussins

11 & 12 : Finale Départementale Natathlon & Poussins

13 au 19 : ENF 2

19 : ENF 3

22 : Fin des engagements Finale Natathlon Benjamins

25 & 26 : Finale Départementale Natathlon Benjamins

? : Coupe des Départements Alex Jany

PISCINES DES HAUTS-DE-SEINE

92160	ANTONY	164, av. du Pdt Kennedy	01 46 68 58 50	B25 – L6	
92600	ASNIERES	Bd Pierre de Coubertin	01 47 99 05 26	B25 – L6	
92220	BAGNEUX	1, av. de Stalingrad	01 46 55 29 10	B25 – L6	
92270	BOIS-COLOMBES	32, rue Jean Jaurès	01 46 49 87 70	B25 – L5	
92100	BOULOGNE	165, rue du Vieux Pont de Sèvres	01 46 08 09 09	B25 – L8	
92290	CHATENAY-MALABRY	Rue Jean-Baptiste Clément Fac de pharmacie Centre Sportif Universitaire		B25 -L6	
92320	CHATILLON-MALAKOFF	57, rue Jean Bouin	01 46 45 33 20	B25-L6	B50 - L6
92140	CLAMART	37 rue du Docteur Roux	01 41 90 11 66	B25 – L8	
92110	CLICHY	34, rue Valiton	01 42 70 96 80	B25 – L6	
92700	COLOMBES	Ile Marante	01 41 19 23 30	B25 - L8	B50 – L8
92400	COURBEVOIE	Place Charles de Gaulle	01 47 88 03 33	B25 - L5	B50 – L8
92230	GENNEVILLIERS	128, rue Henri Barbusse	01 41 11 27 65	B25 – L6	
92250	LA GARENNE-COLOMBES	3/5, rue Lucien Jeannin	01 42 42 18 13	B25 – L6	
92190	MEUDON	23, rue Charles Infroit	01 46 26 62 30		B50 – L6
92120	MONTROUGE	91, rue Henri Ginoux	01 46 12 76 89	B25 – L6	
92000	NANTERRE	136, av. Joliot-Curie	01 41 37 19 00	B25- L8	B50 – L8
92350	LE PLESSIS-ROBINSON	1, av. Galilée	01 46 30 35 32	B25 – L6	
92800	PUTEAUX	Ile de Puteaux Allée G. Hassoux	01 46 25 03 70	B25 – L6	
92500	RUEIL-MALMAISON	Bd Marcel Pourtout	01 47 51 71 11	B25 – L6	
92330	SCEAUX	5, rue de l'Yser	01 46 60 21 65		B50 – L8
92210	SAINT-CLOUD	17, rue du Mont Valérien	01 47 71 03 38	B25 – L6	
92310	SEVRES	19, rue Diderot	01 45 34 05 08	B0 – L0	
92150	SURESNES	27, rue Tourneroches	01 47 72 73 25	B25 – L5	
92170	VANVES	12, rue Larmeroux	01 46 29 30 68	B25 – L6	
92390	VILLENEUVE-LA-GARENNE	29, rue Georges Pompidou	01 47 98 18 63	B25 – L6	

REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES CLUBS

EN 2 ZONES

ZONE NORD

- A. VILLENEUVE-LA-GARENNE
- BOIS-COLOMBES SPORTS
 - C.N. ASNIERES
- COLOMBES NATATION
 - C.S. CLICHY 92
- C.S.M. GENNEVILLIERS
 - C.S.M. PUTEAUX
 - E.S. NANTERRE
- OLYMPIC GARENNOIS
 - RUEIL A.C
- S.F.O. COURBEVOIE
 - SURESNES S.N.

ZONE SUD

- A.C. BOULOGNE-BILLANCOURT
 - ANTONY NATATION
- A.S.V. CHATENAY-MALABRY
 - C.N. PLESSIS-ROBINSON
 - C.O.M. BAGNEUX
 - C.O. SEVRES
 - C.S.M. CLAMART
- DAUPHINS DE MEUDON
 - S.C.M. CHATILLON
 - S.M. MONTROUGE
- U.A.S. SAINT CLOUD
- U.S.M. MALAKOFF
 - S.N.S. VANVES

NOTA

Tout nouveau club sera rattaché à une de ces deux ou trois zones, suivant sa situation géographique. En fonction des engagements ou autres cas particuliers, un club pourra ponctuellement basculer dans une autre zone que celle qui lui a été attribuée.

REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES CLUBS

EN 3 ZONES

ZONE NORD

- A. VILLENEUVE-LA-GARENNE
- BOIS-COLOMBES SPORTS
 - C.N. ASNIERES
- COLOMBES NATATION
- C.S.M. GENNEVILLIERS
- OLYMPIC GARENNOIS
- S.F.O. COURBEVOIE

ZONE CENTRE

- RUEIL A.C
- SURESNES S.N.
- C.S.M. PUTEAUX
- E.S. NANTERRE
- A.C. BOULOGNE-BILLANCOURT
 - C.O. SEVRES
- U.A.S. SAINT CLOUD
 - C.S. CLICHY 92

ZONE SUD

- ANTONY NATATION
- A.S.V. CHATENAY-MALABRY
- C.N. PLESSIS-ROBINSON
 - C.O.M. BAGNEUX
 - C.S.M. CLAMART
- DAUPHINS DE MEUDON
 - S.C.M. CHATILLON
 - S.M. MONTROUGE
 - STADE DE VANVES
 - USM MALAKOFF

NOTA

Tout nouveau club sera rattaché à une de ces deux ou trois zones, suivant sa situation géographique. En fonction des engagements ou autres cas particuliers, un club pourra ponctuellement basculer dans une autre zone que celle qui lui a été attribuée.

LES CATEGORIES D'AGE

SAISON SPORTIVE : DU 16 septembre 2015 au 15 septembre 2016

Année civile : 2016

Avenirs	9 ans et moins	nés en 2007 et après
Poussins	10 ans et 11 ans	nés en 2006 et 2005
Benjamins	12 ans et 13 ans	nés en 2004 et 2003
Minimes	14 ans et 15 ans	nés en 2002 et 2001
Cadets	16 ans et 17 ans	nés en 2000 et 1999
Juniors	18 ans à 20 ans	nés en 1998, 1997,1996
Seniors	21 ans et plus	nés en 1995 et avant

Les catégories d'âge sont les mêmes pour les filles et les garçons

REGLES GENERALES

1 – AFFILIATIONS

Les affiliations sont à faire directement sur « **ExtraNat.fr** ». L'affiliation sera payable uniquement par Carte Bancaire ou Virement auprès de la FFN. La validation de l'affiliation sera automatique et instantanée dans le cas d'un paiement par CB après vérification de la provision du compte, différée jusqu'à réception du virement sur le compte bancaire de la FFN.

Les 3 premières licences doivent être impérativement celles des : Président, Secrétaire, Trésorier.

Note : Suite à la saisie de vos trois têtes, vous avez la possibilité d'entrer d'autres licences, sur la même facture. Si vous préférez séparer la facture contenant vos 3 têtes des autres licences, n'oubliez pas qu'il vous faudra alors attendre l'oblitération de la première facture, pour saisir les suivants.

2 – LICENCES

Tous les nageurs, nageuses, dirigeants et officiels doivent être licenciés F.F.N.

Les licences seront payables au Comité Départemental soit par chèque, soit par virement, soit par Carte Bancaire.

Les oblitérations seront soit automatiques et immédiates dans le cas d'un paiement par CB (après vérification de la provision sur le compte), soit à réception du virement sur le compte bancaire, soit à réception du chèque par le Secrétariat.

Afin de faciliter le travail du Secrétariat et de la Trésorière, il est demandé au Club d'établir une facture une fois par semaine.

Le Chèque doit être accompagné de la facture correspondante.

En cas de règlement par C.B. ou par virement une copie de la facture devra être expédiée obligatoirement par mail le jour même où le règlement sera émis.

3 – FINANCEMENT

Les clubs doivent régler **avant le 09 Septembre** la provision qui leur sera demandée par les trésoriers du CD 92

- ➔ 1°) sur les provisions 2015/2016 et les soldes 2014/2015 des engagements et amendes.
- ➔ 2°) sur la cotisation de **200 €** avec accès au site Internet du Comité.
- ➔ 3°) participation annuelle à la gestion du Comité : **300 € (150 € pour la Natation Synchronisée)**
- ➔ 4°) la caution sur Prêt de Piscine (sauf si les dates de prêts de piscine sont déclarées)

Tout club n'ayant pas effectué ce règlement verra son affiliation bloquée par la FFN et ne sera pas autorisé à participer aux compétitions..

4 – FICHES DE COURSES

Les fiches de courses et les programmes seront établis par le secrétariat du CD 92 Natation.

Le dossier de la compétition (comprenant les fiches de courses, la feuille de jury, les programmes pour les clubs, et tous les documents pouvant servir au bon déroulement de la compétition) est **sous la responsabilité du club qui reçoit**, dans le cas où il n'y a aucun représentant du CD sur place. Le dossier sera alors à retirer à partir du vendredi fin d'après-midi dans la

boite aux lettres extérieure du Comité **par une personne du club recevant la compétition** et remis dans cette même boîte **au plus tard le Dimanche soir suivant la compétition**. Une clé de ladite boîte aux lettres a été remise à chaque club ainsi qu'à chaque officiel A.

5 – ENGAGEMENTS

En règle générale, les droits d'engagements sont fixés à **1.70 €** par engagement individuel et à **4.70 €** par relais, **sauf cas particuliers**.

Pour toutes les compétitions organisées par le CD 92, les engagements sont à effectuer **en ligne sur Extranat.fr dans les délais impartis**. **Aucun fichier Excel ou engagement manuel ne sera accepté.**

Aucun engagement ne sera pris sur le bord du bassin quel que soit la compétition ou le motif.

Tout club n'étant pas (ou plus) à jour de leur provision sur engagements sera exclu de la compétition.

A titre exceptionnel, des engagements de clubs extérieurs pourront être acceptés, ceux-ci seront facturés forfaitairement à 5,20 € par course.

Le Comité se réserve la possibilité de prendre toutes dispositions nécessaires en vue de maintenir un programme attractif et dynamique, en particulier en étudiant toutes modalités permettant de limiter la durée des compétitions, notamment en limitant le nombre d'engagements ou en faisant nager certaines séries à 2 nageurs par ligne.

6 – FORFAITS

En cas de Forfait déclaré avant l'édition du programme, il sera facturé à 1.70 € par engagement individuel et à 4.70 € par relais.

Après la fin des engagements et jusqu'à 30 minutes après l'ouverture des portes, un forfait sera facturé 5.00 € par engagement individuel et à 6.00 € pour les relais. L'entraîneur devra utiliser le document « Forfaits à déclarer », en le remplissant correctement.

Un forfait déclaré après les 30 minutes sera considéré comme non déclaré. Le forfait passera alors à 30.00 € par engagement individuel et par relais. Il faudra toujours utiliser le document « Forfaits à déclarer ».

Pour les forfaits « excusés » le certificat médical devra être fourni au Comité Départemental sous **48 heures et par mail**. Au-delà de ce délai il ne sera pas pris en compte. Pour une compétition Samedi ou Dimanche le délai de réception est donc fixé au Mercredi Matin suivant.

Seuls les relais dont un des nageurs est forfait pourront être modifiés dans les 30 minutes après l'ouverture des portes (plus aucun changement dans l'ordre de passage ne sera accepté après l'édition des programmes) : Dans ce cas, l'entraîneur devra remplir et remettre à la chambre d'appel le document « feuille de changement dans les relais » accompagné du document « forfaits à déclarer ». Il devra indiquer le détail (dans l'ordre de passage) du relais à modifier puis en face indiquer la composition du nouveau relais à engager (toujours dans l'ordre de passage). Plus aucun changement ne sera accepté après ce délai et l'équipe sera en forfait non déclaré.

Tous les documents sont disponibles sur le site et un nombre suffisant sera à disposition à la chambre d'appel.

7 - OFFICIELS

Les Clubs doivent obligatoirement présenter à chaque réunion de la compétition :

- Au moins 1 officiel à partir de 3 nageurs engagés ;
- Au moins 2 officiels à partir de 10 nageurs engagés ;
- Au moins 3 officiels à partir de 20 nageurs engagés ;
- 1 officiel supplémentaire par tranche de 10 nageurs (4 officiels pour 30 nageurs, 5 officiels pour 40 nageurs engagés, etc.).

Pour les Interclubs : les Clubs doivent obligatoirement présenter **un officiel par équipe engagée**

Pour les Finales Départementales : les Clubs doivent obligatoirement présenter **un officiel dès qu'un nageur est engagé**

Tout club contrevenant se verra appliquer une amende (Cf : rubrique Amendes)

Pour une réunion, **si le nombre d'officiels est insuffisant, le Juge Arbitre annulera cette réunion.**

Pour une compétition, **le Juge Arbitre pourra refuser un Club qui n'a aucun officiel présent.**

Pour une compétition, **le Juge Arbitre pourra refuser un Club si les nageurs n'ont pas un entraîneur référent.**

Les Officiels ont une obligation et un devoir de participer à la compétition jusqu'à la fin de celle-ci (cérémonie protocolaire incluse) dès leur inscription sur la feuille de jury.

Les Officiels ont une obligation de revêtir la tenue officielle du Comité Départemental des Hauts-de-Seine.

Les Officiels ont une obligation d'un comportement exemplaire en tant que membre du jury d'une compétition, de retenue et de neutralité envers les nageurs, et ne devront donc faire part d'aucun encouragement, ni d'aucune aide (prise de relais, conseil, etc....).

Dans le cas où des Officiels ne respecteraient pas leurs obligations, ils encourront des sanctions.

8 – Tarifs et Conditions des AMENDES

Les Amendes seront appliquées pour :

- **Le manque d'Officiel par réunion et par officiel manquant :**

- De 150 € si aucun officiel présent « uniquement la première fois » ;

- De 300 € si aucun officiel présent pour la deuxième fois ou plus dans la saison.

- De 75 € si au moins 1 officiel présent et qu'il en manque 1 ou 2 (pour 10 nageurs ou plus) ;

- De 50 € si au moins 2 officiels sont présents et qu'il manque 1 ou 2 (pour 30 nageurs ou plus) ;

- **Pour le Meeting de Rentrée**

10 Euros seront appliqués pour tous les dépassements de temps supérieur à la grille de référence.

- **Pour les Poussins**

10 Euros seront appliqués sur chaque disqualification pour « Nage Incorrecte ».

10 Euros pour dépassement de son temps d'engagement, à l'appréciation du Bureau Directeur, en cas d'abus.

- **Pour les Honneurs**

10 Euros seront appliqués pour tous les dépassements de temps supérieur à la grille de référence.

- **Pour les Demi-Fond – le Natathlon**

10 Euros seront appliqués pour tous les dépassements de temps supérieurs à 45'' pour le 1.500m, 30'' pour le 800m, 20'' pour les autres distances, au temps d'engagement du nageur.

9 - HORAIRES DES REUNIONS

L'heure d'ouverture des portes de la piscine, sera diffusée sur le site Internet du CD 92 Natation dès la confirmation de prêt de bassin.

Le premier départ sera donné 1 heure plus tard, sauf cas spéciaux mentionnés sur les programmes.

L'évacuation des bassins sera effective 5 minutes avant le départ.

La Ligne numéro 1 sera uniquement réservée pour les départs.

10 - REGLE DU FAUX DEPART

Suivant l'article SW 4.1 des règlements FINA, les compétitions départementales se feront sur la règle **d'un seul départ** sauf pour les *avenirs, les poussins, les relais, les compétitions par équipes et les cas particuliers, précisés lors de la compétition.*

11 – MAILLOTS AUTORISES

Les shorties sont autorisés pour les compétitions suivantes :

- Demi-fond
- Natathlon
- Championnats des Hauts-de-Seine Hiver et Eté
- Interclubs Benjamins et Minimes
- Meeting de Rentrée

Pour toutes les autres compétitions prévues au programme départemental : **pas de shorties.**

Dans le cas contraire une disqualification pour tenue incorrecte sera prononcée par le Juge Arbitre

12 - DEPLACEMENTS ET STAGES

Les déclarations de déplacement, en France ou à l'étranger, de stage et d'organisation doivent être adressées impérativement au Comité des Hauts-de-Seine de Natation, au plus tard 3 semaines avant la date de départ ou de l'organisation.

Le nombre de nageurs et d'encadrants doit y être mentionné.

13 – SELECTIONS DEPARTEMENTALES

Le Comité organise, tous les ans, conformément aux programmes régional et fédéral, au moins une sélection départementale :

❖ **Coupe de France des Départements Benjamins Alex Jany**

Cette sélection concerne 10 Benjamins et 10 Benjaminses. Plus 1 remplaçant par sexe.

Cette compétition est décrite dans le programme régional. Tous les clubs sont invités à consulter ce programme pour plus de renseignements (dates, programme, ...).

La participation d'un(e) nageur (se) à une sélection (départementale, régionale ou nationale) est un honneur et un devoir. **Un(e) nageur (se) refusant une sélection (hors blessure ou maladie, certificat médical à l'appui), ne sera plus sélectionnable durant une période de 2 ans, et ne sera pas autorisé(e) à nager dans une autre compétition 8 jours avant et 3 jours après les dates de la compétition pour laquelle il/elle a été sélectionné(e).**

Le Comité se réserve le droit, en fonction des résultats et objectifs de la saison, d'organiser d'autres rassemblements départementaux. Les caractéristiques de ces sélections exceptionnelles seront diffusées via le site Internet :

<http://hautsdeSeine.ffnatation.fr>

14 – PRET DE BASSINS

Les Clubs devront prêter deux jours minimum leur bassin dans la saison.

Conformément à ce qui a été annoncé à l'Assemblée Générale du Dimanche 9 Janvier 2010 :

Chaque club devra verser une caution de 2000 € en début de saison, sauf dans le cas où le club proposerait sa piscine

Cette caution ne sera encaissée qu'à l'issue de la saison, si le club n'a pas manifesté l'intention d'organiser deux jours de compétition. **L'organisation des tests ENF 1/ 2, ne rentrera pas dans le décompte des prêts de bassin (sauf pour les clubs n'ayant qu'un bassin de 50m à leur disposition).**

15 – COMPORTEMENT

Il est rappelé que pour assurer le bon déroulement des compétitions tous les acteurs (nageurs, entraîneurs, officiels, supporters ...) doivent respecter les règlements sportifs et techniques mis en œuvre par le CD Natation 92.

Les éventuelles réclamations, notamment en cas de disqualification, doivent être exclusivement formulées par un représentant officiel (entraîneur ou dirigeant) du club demandeur, mais ne peuvent être à l'initiative d'autres acteurs (nageurs, parents ou autres supporters des nageurs, officiels...).

Aucune « pression » exercée par qui que ce soit sur un ou plusieurs officiels avant, pendant ou après les compétitions ne sera tolérée. En cas de comportement anormal ou excessif lié à une contestation d'une décision prise par le jury d'une compétition, le juge arbitre de ladite compétition se réserve le droit :

1. D'exclure immédiatement la ou les personnes perturbatrices,
2. D'arrêter immédiatement et définitivement la compétition,
3. D'interdire définitivement l'accès aux bassins à la ou les personnes perturbatrices,
4. De porter plainte auprès des instances judiciaires si cela était nécessaire.

1. FORMATION EVALUATEUR :

Le Comité des Hauts-de-Seine propose une formation évaluateur pour ENF 1, ENF 2 et ENF 3. Les informations (date, lieu, horaire, documents nécessaires, etc.) relatives à ces formations d'Évaluateur et d'Assistant Évaluateur seront diffusées sur le site Internet du CD 92.

Il faudra un minimum de cinq stagiaires pour maintenir une formation ouverte.

Rappel : Les officiels A peuvent passer la formation ENF 3.

2. SAUV'NAGE : ENF 1

Seuls les clubs agréés pourront faire passer des tests de « Sauv'Nage » à leurs nageurs.

Les clubs qui ne sont pas encore agréés n'ont d'autre solution que de former au moins 1 évaluateur ENF 1 et de faire leur demande d'agrément auprès du CIF, puis d'organiser une session de test.

Pour se présenter à un test ENF, les enfants doivent impérativement être licenciés.

❖ Demande d'organisation d'un test

Les demandes d'organisation de « Sauv'nage » doivent parvenir au CD 92 au moins 1 mois avant la date prévue du test ou sont précisés : le lieu, l'horaire, le nombre approximatif d'enfants concernés et le nom du/des évaluateurs ainsi que leur numéro d'évaluateur et d'assistant évaluateur.

Le document officiel est disponible sur les sites internet du CD et du CIF.

❖ Communication des résultats

Chaque Club a le devoir de faire parvenir le bilan (tableau Excel disponible sur les sites du CD et du CIF) de chaque session de test au CD. Ne plus envoyer les résultats au CIF.

Le CD publiera les résultats sur le site.

❖ Validation des résultats

L'évaluateur ENF 1 référent de la session a la charge de valider le test de chaque enfant sur Extranat.fr.

3. PASS'SPORTS DE L'EAU : ENF 2

Pour se présenter à un test de « Pass'Sport », un nageur doit être en possession de son « Sauv'Nage », et être licencié, quel que soit son âge.

Journée	Semaine	Date limite de Dépôt des demandes d'organisation	Fin des engagements
1	N° 45 02/11/2015 – 08/11/2015	02 Octobre 2015	Lundi 12 Octobre 2015
2	N° 50 07/12/2015 – 13/12/2015	06 Novembre 2015	Lundi 30 Novembre 2015
3	N° 07 15/02/2016 – 21/02/2016	15 Janvier 2016	Lundi 08 Février 2016
4	N° 14 04/04/2016 – 10/04/2016	04 Mars 2016	Mardi 29 Mars 2016
5	N° 24 13/06/2016 – 19/06/2016	13 Mai 2016	Lundi 30 Mai 2016

❖ Demande d'organisation d'un test

Le Club qui désire organiser un Test de Pass'Sports doit en faire la demande au Comité 92 **au moins 4 semaines avant la date prévue du test** en précisant : le nom des deux autres clubs qui participeront, le lieu, l'horaire, le nombre approximatif d'enfants concernés tous clubs confondus, le nombre d'enfants supplémentaires pouvant être accueillis et **le nom de l'évaluateur référent de la session**. Ce dernier doit obligatoirement être extérieur au club accueillant.

Un document officiel est sur le site Internet du CD et du CIF.

La session ne sera autorisée que s'il y a trois clubs minimum engagés avec un minimum de 15 nageurs chacun, soit 5 nageurs par clubs.

❖ Modalités d'engagement

Les engagements sont fixés à 1,70 € par nageur et par discipline présentée. Les forfaits seront de 5,20 €.

Pour engager un nageur, l'entraîneur doit vérifier, au préalable, que celui-ci est à jour de son « Sauv'Nage », sur Extranat et de sa licence.

Les engagements se feront par club, via le fichier Excel (disponible sur le site du CD). Il sera expédié par email au secrétariat du CD, avant la date de fin des engagements, en indiquant pour le club le nom de chaque entraîneur concerné, mais aussi le nom et le numéro de ou des évaluateurs (ou assistants évaluateurs) présents pour le Club.

Le CD regroupera tous les engagements d'une même date et d'un même lieu sur un récapitulatif et générera les tableaux nécessaires pour le jour du test.

Le CD transmettra au club recevant la session ainsi qu'à l'évaluateur référent tous les documents. Ce dernier sera alors responsable de l'édition, de la distribution et de la répartition des tâches et des documents

Chaque club devra obligatoirement présenter un évaluateur ENF2, pour aider à l'organisation de la réunion **et devra être accompagné par soit un autre entraîneur ou assistant Club, soit un membre du bureau, soit un Officiel, qui prendra en charge les enfants** de son club. Cet accompagnateur devra obligatoirement être licencié.

❖ Communication des résultats

L'évaluateur ENF 2 référent de la session aura la charge de transmettre à la fin des tests les résultats au secrétariat de CD. Pour cela, il centralisera tous les documents, devra remplir dans le tableau récapitulatif sur Excel les résultats de chaque nageur (1=réussi, 0=échoué, Abs=en cas de non présentation du nageur), et ce dans les plus brefs délais. Il remettra en mains propres ou expédiera par courrier tous les documents ayant servi aux évaluations.

Le CD diffusera les résultats des tests sur le site internet sous trois semaines.

❖ Validation des résultats

La saisie des résultats individuels d'un test Pass'Sport sur Extranat.fr ne peut être effectuée que par le Comité Départemental, sous 3 semaines.

Les enfants peuvent se présenter à autant de sessions que nécessaire à l'obtention de leur test, sans délai de temps.

Pour que le test du « Pass'Sports de l'eau » puisse être validé, il faut que l'enfant ait réussi 3 épreuves, sur les 5 proposées.

4. PASS'COMPETITION : ENF 3

Le Pass'Compétition est ouvert uniquement aux enfants nés en 2007 ou avant.

Les enfants nés en 2008 et après n'y ont pas accès. Les 2008 y auront accès à partir du dernier week-end du mois de Juin 2016.

Pour être présenté à un test de « Pass'Compétition », un nageur doit être en possession de son « Pass'Sports de l'eau », celui-ci doit être validé sur Extranat et il doit être à jour de sa licence, quel que soit son âge.

L'organisation des sessions de « Pass'Compétition» est à la charge du Comité, qui propose 5 sessions de Natation Course :

Journée	dates	Date limite de Dépôt des demandes	Fin des engagements
1	Dimanche 08 Novembre 2015	02 Octobre 2015	Lundi 12 Octobre 2015
2	Dimanche 13 Décembre 2015	06 Novembre 2015	Lundi 30 Novembre 2015
3	Samedi 20 Février 2016	15 Janvier 2016	Lundi 08 Février 2016
4	Dimanche 10 Avril 2016	04 Mars 2016	Mardi 29 Mars 2016
5	Dimanche 19 Juin 2016	13 Mai 2016	Lundi 30 Mai 2016

Les engagements sont fixés à 1,70 € par nageur et par discipline présentée. Les forfaits seront de 5,20 €.

❖ Modalités d'engagement

Les tests ENF 3 Pass'Compétition seront organisés comme une compétition.

Pour engager un nageur, l'entraîneur doit vérifier avant que celui-ci est à jour de son Pass'Sports, et qu'il est bien licencié.

Les engagements se feront par club, via le fichier Excel (disponible sur le site du CD). Il sera expédié par email au secrétariat du CD, avant la date de fin des engagements, en indiquant pour le club le nom de chaque entraîneur concerné, mais aussi le nom et le numéro de ou des évaluateurs (ou assistants évaluateurs) présents pour le Club.

Le test du Pass'Compétition sera traité comme une compétition. Le CD regroupera tous les engagements sur un récapitulatif et générera un fichier PDF des fiches de courses. Le CD transmettra les documents à l'évaluateur référent qui sortira les fiches de tests.

L'évaluateur référent sera alors responsable des documents, de leur édition, de leur distribution et de la répartition des tâches.

Chaque club devra obligatoirement présenter un évaluateur ENF3, pour aider à l'organisation de la réunion **et devra être accompagné par, soit un autre entraîneur ou un assistant Club, soit un membre du bureau, soit un Officiel, qui prendra en charge les enfants**, de son club. Cet accompagnateur devra obligatoirement être licencié.

❖ Communication des résultats

L'évaluateur ENF 3 référent de la session aura la charge de transmettre à la fin des tests les résultats. Pour cela, il centralisera tous les documents, devra remplir dans le tableau récapitulatif, sur Excel les résultats de chaque nageur (1=réussi, 0=échoué, Abs=en cas de non présentation du nageur) et devra transmettre au secrétariat ce tableau récapitulatif par email dans les plus brefs délais. Il remettra en mains propres ou expédiera par courrier tous les documents ayant servi aux évaluations.

❖ Validation des résultats

La validation d'un Pass'Compétition sur Extranat.fr ne peut être effectuée que par le Comité d'Ile de France.

Le CD communiquera les résultats des Pass'Compétition au CIF qui les validera, dans les trois à quatre semaines suivantes.

Poussins

Ces compétitions seront organisées sur 2 zones géographiques, et sur 2 jours en bassin de 25 m.

La finale sur une seule zone géographique, et sur 2 jours en bassin de 25m.

1 - CATEGORIES CONCERNEES

- Filles et Garçons nés en 2005 (Poussins 2)
- Filles et Garçons nés en 2006 (Poussins 1)
- Filles et Garçons nés en 2007 (Avenirs)

Titulaires du « Pass'Compétition Natation Course »

2 - CALENDRIER

Journée	Compétition	Début des engagements	Fin des engagements
1	16 & 17 Janvier 2016	05 Janvier 2016	12 janvier 2016
2	19 & 20 Mars 2016	08 Mars 2016	15 Mars 2016
3	21 & 22 Mai 2016	10 Mai 2016	17 Mai 2016
Finale	11 & 12 Juin 2016	31 Mai 2016	07 Juin 2016

3 - REGLEMENT SPORTIF

Fédéral : 5 épreuves par plot :

2006-2007 : 50m PAP, 50m Dos, 50m Brasse, 50m N.L, 200m NL.

2005 : 100m PAP, 100m Dos, 100m Brasse, 100m NL, 400m NL.

Hors Programme Fédéral (HDF): 5 épreuves par plot :

2005-2006-2007 : 100m 4 Nages, 50m Dos, 50m Brasse, 50m N.L, 100m NL

❖ **Programme :**

<u>Plot n° 1 :</u>	<u>Plot n° 2 :</u>	<u>Plot n° 3 :</u>
<u>Réunion 1 :</u>	<u>Réunion 1 :</u>	<u>Réunion 1 :</u>
o 50m NL (2007-2006)	o 100m 4 Nages (HDF)	o 50m NL (2007-2006)
o 100m NL (2005)	o 200 NL (2007-2006)	o 100m NL (2005)
o 50m Dos (2007-2006)	o 400m Nage Libre (2005)	o 50m Brasse (2007-2006)
o 100m Dos (2005)	o 50m PAP (2007-2006)	o 100m Brasse (2005)
o 50m PAP (2007-2006)	o 100m PAP (2005)	o 50m PAP (2007-2006)
o 100m PAP (2005)	o 100 NL (HPF)	o 100m PAP (2005)
<u>Réunion 2 :</u>	<u>Réunion 2 :</u>	<u>Réunion 2 :</u>
o 100m 4 Nages (HDF)	o 50m NL (2007-2006)	o 100m 4 Nages (HDF)
o 200 NL (2007-2006)	o 100m NL (2005)	o 200 NL (2007-2006)
o 400m Nage Libre (2005)	o 50m Dos (2007-2006)	o 400m Nage Libre (2005)
o 50m Brasse (2007-2006)	o 100m Dos (2005)	o 50m Dos (2007-2006)
o 100m Brasse (2005)	o 50m Brasse (2007-2006)	o 100m Dos (2005)
	o 100m Brasse (2005)	

❖ Modalités

➤ **Aux 3 Plots :**

Pass'Compétition obligatoire pour tous les nageurs.

Le Comité compte sur les entraîneurs pour engager les enfants sur des courses de leur niveau.

Le nageur peut nager 5 courses à chaque plot.

Une amende de 10 € sera prélevée sur la caution pour tout nageur disqualifié pour nage incorrecte.

➤ **Accès aux Finales :**

A l'issue des 3 Plots, le **Comité organisera 2 finales :**

La Grande finale :

Auront accès à la Grande finale les nageurs ayant nagé les 5 épreuves fédérales (2006-2007 : 50m PAP, 50m Dos, 50m Brasse, 50m N.L, 200m NL / 2005 : 100m PAP, 100m Dos, 100m Brasse, 100m NL, 400m) de leur catégorie d'âge.

Un classement au cumul des meilleures cotations de ces 5 épreuves par année d'âge sera édité.

Les 24 à 32 meilleurs nageurs (en fonction du nombre de lignes de la piscine accueillante) seront retenus pour participer à cette finale.

La Petite finale :

Auront accès à la Petite finale les nageurs ayant nagé les 5 épreuves hors programme fédéral (2005-2006-2007 : 50m Dos, 50m Brasse, 50m N.L, 100m NL., 100 4 Nages).

Un classement au cumul des meilleures cotations des 5 épreuves ayant été nagées par année d'âge sera édité.

Les 24 à 32 meilleurs nageurs (en fonction du nombre de lignes de la piscine accueillante) seront retenus pour participer à cette finale.

❖ Programme des finales

La Grande finale Natathlon Poussins :

Samedi : 200 NL (2007-2006-2005)

Dimanche : 100 4N (2007-2006) - 200 4N (2005)

La Petite finale Journées Poussins :

Samedi : 100 NL (2007-2006-2005)

Dimanche : 100 4N (2007-2006-2005)

4 – RECOMPENSES

- Une médaille sera remise aux 3 meilleurs nageurs et nageuses par année d'âge au classement pour chaque nage tous plots confondus et toutes compétitions poussins confondues.

- Une récompense sera remise à chaque participant des Finales

- Pour chaque Finale :

- Une médaille sera remise aux 10 meilleurs nageurs et nageuses par année d'âge au cumul des 2 nages des finales.

Poussins Interclubs

Plot n° 1

Ces compétitions seront organisées sur 1 zone Géographique, en bassin de 25 m.

1 - CATEGORIES CONCERNEES

- Filles et Garçons nés en 2005 et après
- Titulaires du « Pass'Compétition Natation Course »

2 - CALENDRIER

Journée	Compétition	Début des engagements	Fin des engagements
1	29 Novembre 2015	18 Novembre 2015	25 Novembre 2015

3 - REGLEMENT SPORTIF

❖ Programme

- 50m Individuel la nage tirée au sort
- 4X50 4 Nages
- 4X50m Brasse
- 4X50m Papillon
- 4X50 Nage Libre

❖ Modalités

Pass'Compétition obligatoire pour tous les nageurs.

La nage individuelle sera tirée au sort après l'évacuation de bassin et avant le démarrage de la compétition par la ou le plus jeune participant.

Aucun changement dans les relais ne sera autorisé après le tirage au sort.

Les engagements se feront via Extranat ainsi que la composition des équipes

Chaque équipe sera composée de 4 nageurs

Un club ne pourra engager que des équipes Mixtes comportant obligatoirement et uniquement

2 Filles et 2 Garçons, avec un maximum de 6 équipes.

Et en hors classement 1 équipe mixte en sexe (3F-1G ou 1F-3G), 1 équipe « bannière »

Les Clubs auront la possibilité d'engager 2 remplaçants (1 fille et 1 garçon), ils participeront au 50m Nage Libre en hors Compétition (leurs points ne seront pas pris en compte pour le classement)

Le Comité Départemental se réserve le droit, le jour de l'édition de la Start Liste, de limiter le nombre d'équipes par Club, dans le cas où la compétition serait trop longue pour des Poussins.

Une amende de 10 € sera prélevée sur la caution pour tout nageur disqualifié pour nage incorrecte.

Les changements dans la composition d'une équipe et des relais ne seront pas autorisés sur le bord du bassin. Tous les changements devront être demandés au plus tard avant le Vendredi 12h00.

Dans le cas d'un forfait, sur présentation du certificat médical le jour de la compétition, les remplaçants prendront la place de l'équipier absent, aucun changement dans les relais ne sera accepté.

4 – ENGAGEMENTS

L'engagement sera de 13 € par équipe, prélevé sur la provision,

Les forfaits seront facturés à :

- 7,50€ par nageur ou 30€ par équipe pour les forfaits déclarés dans les temps soit après la date limite des engagements et jusqu'à 30 minutes après l'ouverture des portes.
- 12,50€ par nageur ou 50€ par équipe dont le forfait ne sera pas déclaré dans les temps.

5 - OFFICIELS

Un officiel par équipe engagée devra être fourni par les clubs.

6 - RECOMPENSES

- Une coupe aux 3 premières équipes Mixtes sans distinction d'âge et une médaille à chaque équipier.

Poussins Interclubs

Plot n° 2

La compétition sera organisée sur 1 zone Géographique, en bassin de 25 m.

1 - CATEGORIES CONCERNEES

- Filles et Garçons nés en 2005 et après
Titulaires du « Pass'Compétition Natation Course »

2 - CALENDRIER

Journée	Compétition	Début des engagements	Fin des engagements
2	07 Février 2016	27 Janvier 2016	03 Février 2016

3 - REGLEMENT SPORTIF

❖ Programme des journées

- 50m Individuel la nage tirée au sort
- 4X50m 4 Nages
- 4X50m Brasse
- 4X50m Papillon
- 4X50m Nage Libre

❖ Modalités

Pass'Compétition obligatoire pour tous les nageurs.

La nage individuelle sera tirée au sort après l'évacuation de bassin et avant le démarrage de la compétition par la ou le plus jeune participant.

Les engagements se feront via Extranat ainsi que la composition des relais.

Les équipes pourront être de même âge ou d'âge différent au choix de l'entraîneur.

Chaque équipe sera composée de 4 nageurs.

Un club ne pourra engager que des équipes filles ou des équipes garçons soit :

2 équipes Fille, 2 équipes Garçon

Et en Hors Classement 1 équipe mixte en sexe et 1 « bannière »

Les Clubs auront la possibilité d'engager 2 remplaçants (1 fille et 1 garçon), ils participeront au 50m Nage Libre en hors Compétition (leurs points ne seront pas pris en compte pour le classement)

Le Comité Départemental se réserve le droit, le jour de l'édition de la Start Liste, de limiter le nombre d'équipes par Club, dans le cas où la compétition serait trop longue pour des Poussins.

Une amende de 10 € sera prélevée sur la caution pour tout nageur disqualifié pour nage incorrecte.

Les changements dans la composition d'une équipe et des relais ne seront pas autorisés sur le bord du bassin. Tous les changements devront être demandés au plus tard avant le Vendredi 12h00.

Dans le cas d'un forfait, sur présentation du certificat médical le jour de la compétition, les remplaçants prendront la place de l'équipier absent, aucun changement dans les relais ne sera accepté.

4 - ENGAGEMENTS

L'engagement sera de 13 € par équipe, prélevé sur la provision,

Les forfaits seront facturés à :

- 7,50€ par nageur ou 30€ par équipe pour les forfaits déclarés dans les temps soit après la date limite des engagements et jusqu'à 30 minutes après l'ouverture des portes.
- 12,50€ par nageur ou 50€ par équipe dont le forfait ne sera pas déclaré dans les temps.

5 – OFFICIELS

Un officiel par équipe engagée devra être fourni par les clubs.

6 - RECOMPENSES

- Une coupe aux 3 premières équipes Filles et aux 3 premières équipes Garçons sans distinction d'âge ainsi qu'une médaille à chaque équipier.

Natathlon Benjamins

Qualificatif : Trophée Lucien Zins
Finale Natathlon régionale
Finale Natathlon départementale

Ces compétitions seront organisées sur 2 zones géographiques et sur 2 jours en bassin de 25 m.

1 - CATEGORIES D'AGE CONCERNEES

Catégorie Benjamins : Filles et Garçons de 12 et 13 ans nés en 2005 et 2004.

2 - CALENDRIER

Etape	Date de la compétition	Début des engagements	Fin des engagements
1	13 & 14 Février 2016	03 Février 2016	10 Février 2016
2	12 & 13 Mars 2016	02 Mars 2016	09 Mars 2016
3	09 & 10 Avril 2016	06 Avril 2016	03 Avril 2016
4	28 & 29 Mai 2016	11 Mai 2016	18 mai 2016
Finale Dépt	25 & 26 Juin 2016	15 Juin 2016	22 Juin 2016

3 - REGLEMENT SPORTIF

10 épreuves :

100m PAP, 100m Dos, 100m Brasse, 100m N.L.

200m PAP, 200m Dos, 200m Brasse, 200m N.L.

400m 4 Nages, et le 800m Nage Libre.

5 épreuves proposées par plots.

❖ **Programme :**

<u>Plot n° 1</u>	<u>Plot n°2</u>	<u>Plot n° 3</u>	<u>Plot n° 4</u>
Réunion n° 1	Réunion n° 1	Réunion n° 1	Réunion n° 1
○ 400m 4 Nages Dames	○ 800m NL Dames	○ 100m NL Dames	○ 100m Dos Messieurs
○ 200m PAP Messieurs	○ 200m Brasse Messieurs	○ 100m Brasse Messieurs	○ 100m PAP Dames
○ 200m Dos Dames	○ 200m NL Dames	○ 200m Dos Messieurs	○ 200m NL Messieurs
○ 100m NL Messieurs	○ 100m PAP Messieurs	○ 200m PAP Dames	○ 100m PAP Dames
○ 100m Brasse Dames	○ 100m Dos Dames	○ 400m 4 Nages Messieurs	○ 100m Dos Messieurs
Réunion n°2	Réunion n°2	Réunion n°2	Réunion n°2
○ 400m 4 Nages Messieurs	○ 800m NL Messieurs	○ 100m Brasse Dames	○ 100m Dos Dames
○ 200m PAP Dames	○ 200m Brasse Dames	○ 100m NL Messieurs	○ 100m PAP Messieurs
○ 200m Dos Messieurs	○ 200m NL Messieurs	○ 200m Dos Dames	○ 200m NL Dames
○ 100m Brasse Messieurs	○ 100m PAP Dames	○ 200m PAP Messieurs	○ 200m Brasse Messieurs
○ 100m NL Dames	○ 100m Dos Messieurs	○ 400m 4 Nages Dames	○ 800m NL Dames

Les nageurs pourront nager 5 épreuves à chaque plot.

Pour pouvoir participer aux Finales Inter-régionales et nationales, il faut avoir participé aux 10 épreuves.

❖ Accès à la Finale Nationale ou Inter-régionale :

A l'issue des 4 Plots la FFN publiera le classement national des nageurs au Natathlon 2016 à l'addition de l'ensemble des meilleures cotations des dix épreuves nagées au cours des quatre plots. Les disqualifications n'empêchent pas de figurer dans le classement national.

❖ Accès à la Finale Départementale

A l'issue des 4 Plots, après la répartition des nageurs qualifiés aux finales Nationales et Inter-Régionales, le Comité Départemental éditera un classement à l'addition de l'ensemble des meilleures cotations des 7 nages suivantes (100 m PAP, 100 m Dos, 100 m Brasse, 100 m N.L., 200 m Dos, 200 m Brasse, 200 m N.L.). Les disqualifications seront considérées comme nage non effectuée. Tous les nageurs de ce classement seront en finale. Les nageurs doivent être engagés aux 6 épreuves de la finale. Un forfait ne peut être que général pour les 6 épreuves.

Programme de la finale Départementale :

Samedi : 100 m 4 Nages Dames, Messieurs
 50 m Nage Libre Dames, Messieurs
 50 m Brasse Dames, Messieurs

Dimanche : 200 m Nage Libre Dames, Messieurs
 50 m Dos Dames, Messieurs
 50 m Pap Dames, Messieurs

6 - RECOMPENSES

À l'issue des 6 courses, un classement à l'addition des points à la table de cotation sera effectué, les 3 premiers par année d'âge seront récompensés.

Coupe Interclubs Benjamins

Plot n° 1

Cette compétition sera organisée sur 1 seule poule géographique départementale, en bassin de 25 m.
Début des épreuves **1h** après l'ouverture des portes.

1 - CATEGORIES CONCERNEES

Catégorie Benjamins : Filles et Garçons nés en 2003 et 2004.

2 - CALENDRIER

Date de la compétition	Début des engagements	Fin des engagements
12 et/ou 13 Décembre 2015	02 Décembre 2015	09 Décembre 2015

3 - REGLEMENT

❖ Programme

Plot n°1 :

100 m 4 Nages
Relais 4 x 50 m Nage Libre
Relais 4 x 50 m Brasse
Relais 4 x 50 m Papillon
Relais 4 x 50 m 4 Nages

❖ Règlement sportif

Chaque équipe sera composée de 4 nageurs.

Pas de nombre maximum d'équipes engagées par club.

Un club ne peut engager une nouvelle équipe que si toutes les précédentes sont complètes.

Chaque nageur devra effectuer un 100m 4 Nages et participer à chacun des 4 relais.

Les remplaçants nageront tous un 100m 4 Nages hors concours.

Les changements dans la composition d'une équipe et des relais ne seront autorisés qu'en cas de forfait d'un nageur dans ladite équipe (cf : Conditions Générales).

Aucune modification de nageur ne pourra être effectuée à l'issue de la première épreuve.

4 - ENGAGEMENTS

L'engagement sera de 13 € par équipe, prélevés sur provision.

Les forfaits seront facturés à :

- 7,50€ par nageur ou 30€ par équipe pour les forfaits déclarés dans les temps.
- 12,50€ par nageur ou 50€ par équipe dont le forfait ne sera pas déclaré dans les temps.

5 - CLASSEMENT

Le classement sera établi au cumul des points obtenus à la table de cotation par chaque nageur sur les deux journées. **Les points du relais ne seront pas doublés.**

Pour rentrer dans le classement, les équipes devront être soit des équipes filles, soit des équipes Garçons. Les équipes Mixtes, ou entre clubs (bannière) seront hors concours.

En cas d'égalité, le nombre de points du relais départagera les concurrents.

Un classement féminin et un classement masculin seront publiés.

6 - RECOMPENSES

Les trois premières équipes filles et garçons recevront une coupe et des médailles.

7 - OFFICIELS

Un officiel par équipe engagée devra être fourni par les clubs.

Coupe Interclubs Benjamins

Plot n°2

Cette compétition sera organisée sur 1 seule Zone géographique départementale et sur 2 jours, en bassin de 25 m, et sera regroupée avec la Coupe Interclubs Minimes.

Début des épreuves **1h** après l'ouverture des portes.

1 - CATEGORIES CONCERNEES

Catégorie Benjamins : Filles et Garçons nés en 2003 et 2004.

2 - CALENDRIER

Date de la compétition	Début des engagements	Fin des engagements
30 & 31 Janvier 2016	20 Janvier 2016	27 Janvier 2016

3 - REGLEMENT

Pour les 4 X 100m 4 Nages, chaque relayeur doit réaliser un 100m 4 Nages. Cette épreuve sera cotée et déclarée sur Extranat comme un 4 X 100 m Nage Libre.

❖ Programme :

Relais 4 x 200 Nage Libre, 100m Dos, 100m Brasse, 100m Papillon, 100 m Nage Libre, Relais 4 x (100m 4 Nages)
Chaque relayeur réalisera un 100m 4 Nages

❖ Règlement sportif

Chaque équipe sera composée de 4 nageurs.

Pas de nombre maximum d'équipe engagée par club

Un club ne peut engager une nouvelle équipe que si toutes les précédentes sont complètes

Un nageur doit impérativement participer à deux épreuves individuelles ainsi qu'aux 2 relais. Toutes les épreuves individuelles doivent être nagées par deux nageurs de l'équipe

Les remplaçants nageront un 100m 4 Nages mais en hors concours.

Les changements dans la composition d'une équipe et des relais ne seront autorisés qu'en cas de forfait d'un nageur dans la dite équipe (cf : condition Générale). Aucune modification de nageur ne pourra être effectuée à l'issue de la première épreuve.

4 - ENGAGEMENTS

L'engagement sera de 13 € par équipe, prélevés sur provision.

Les forfaits seront facturés à :

- 7,50€ par nageur ou 30€ par équipe pour les forfaits déclarés dans les temps.
- 12,50€ par nageur ou 50€ par équipe dont le forfait ne sera pas déclaré dans les temps.

5 - CLASSEMENT

Le classement sera établi au cumul des points obtenus à la table de cotation par chaque nageur sur les deux journées. **Les points du relais ne sont pas doublés.**

Pour les 4 X 100m 4 Nages, chaque relayeur doit réaliser un 100m 4 Nages. Cette épreuve sera cotée et déclarée sur Extranat comme un 4 X 100 m Nage Libre.

Pour rentrer dans le classement les équipes devront être : soit des équipes Filles, soit des équipes Garçons. Les équipes mixtes ou entre clubs (bannière) seront hors concours.

En cas d'égalité, le nombre de points établis lors du relais départagera les concurrents.

Un classement féminin et un classement masculin seront publiés.

6 - RECOMPENSES

Les trois premières équipes filles et garçons recevront une coupe et des médailles.

7 - OFFICIELS

Un officiel par équipe engagée devra être fourni par les clubs

Coupe Interclubs Minimes

Cette compétition sera organisée sur 1 seule zone Géographique et sur 2 jours en bassin de 25 m, et sera regroupée avec la Coupe Interclubs Benjamins Plot n°2

1 - CATEGORIES CONCERNEES

Catégorie Minimes : Filles et Garçons nés en 2001/2002

2 - CALENDRIER

Date de la compétition	Début des engagements	Fin des engagements
30 & 31 Janvier 2016	20 Janvier 2016	27 Janvier 2016

3 - REGLEMENT

Pour les 4 X 100m 4 Nages, chaque relayeur doit réaliser un 100m 4 Nages. Cette épreuve sera cotée et déclarée sur Extranat comme un 4 X 100 m Nage Libre.

❖ Programme :

Relais 4 x 200 Nage Libre, 100m Dos, 100m Brasse, 100m Papillon, 100 m Nage Libre, Relais 4 x (100m 4 Nages)
Chaque relayeur réalisera un 100m 4 Nages

❖ Règlement sportif

Chaque équipe sera composée de 4 nageurs.

Pas de nombre maximum d'équipes engagées par club

Un club ne peut engager une nouvelle équipe que si toutes les précédentes sont complètes

Un nageur doit impérativement participer à deux épreuves individuelles ainsi qu'aux 2 relais. Toutes les épreuves individuelles doivent être nagées par deux nageurs de l'équipe.

Les remplaçants nageront un 100m 4 Nages mais en hors concours.

Les changements dans la composition d'une équipe et des relais ne seront autorisés qu'en cas de forfait d'un nageur dans ladite équipe (cf : Conditions Générales).

Aucune modification de nageur ne pourra être effectuée à l'issue de la première épreuve.

4 – ENGAGEMENTS

L'engagement sera 13 € par équipe, prélevés sur provision,

Les forfaits seront facturés à :

- 7,50€ par nageur ou 30€ par équipe pour les forfaits déclarés dans les temps.
- 12,50€ par nageur ou 50€ par équipe dont le forfait ne sera pas déclaré dans les temps.

5 - CLASSEMENT

Le classement sera établi au cumul des points obtenus à la table de cotation par chaque nageur. **Les points du relais ne seront pas doublés.**

Pour les 4 X 100m 4 Nages, chaque relayeur doit réaliser un 100m 4 Nages. Cette épreuve sera cotée et déclarée sur Extranat comme un 4 X 100 m Nage Libre.

En cas d'égalité, l'addition des performances des 2 relais départagera les concurrents.

Un classement féminin et un classement masculin seront publiés.

6 – RECOMPENSES

Les trois premières équipes filles et garçons recevront une coupe et des médailles.

7 – OFFICIELS

Un officiel par équipe engagée devra être fourni par les clubs.

❖ Programme Commun pour les Benjamins et les Minimes :

Relais 4 x (100 m 4 Nages) Benjamins Dames -
chaque relayeuse nage 100m 4 Nages

Relais 4 x (100 m 4 Nages) Minimes Dames -
chaque relayeuse nage 100m 4 Nages

Course des remplaçants

Benjamins Dames - Messieurs

Minimes Dames - Messieurs

100 m Nage Libre Benjamins Messieurs

100 m Nage Libre Minimes Messieurs

100 m Brasse Benjamins Dames

100 m Brasse Minimes Dames

100 m Papillon Benjamins Messieurs

100 m Papillon Minimes Messieurs

100 m Dos Benjamins Dames

100 m Dos Minimes Dames

Relais 4 x 200 m Nage Libre Benjamins Messieurs

Relais 4 x 200 m Nage Libre Minimes Messieurs

2^{ème} réunion :

Relais 4 x (100 m 4 Nages) Benjamins Messieurs -
chaque relayeur nage 100m 4 Nages

Relais 4 x (100 m 4 Nages) Minimes Messieurs -
chaque relayeur nage 100m 4 Nages

100 m Nage Libre Benjamins Libre Dames

100 m Nage Libre Minimes Libre Dames

100 m Brasse Benjamins Messieurs

100 m Brasse Minimes Messieurs

100 m Papillon Benjamins Dames

100 m Papillon Minimes Dames

100 m Dos Benjamins Messieurs

100 m Dos Minimes Messieurs

Relais 4 x 200 m Nage Libre Benjamins Dames

Relais 4 x 200 m Nage Libre Minimes Dames :

Journées Honneur

Ces compétitions seront organisées sur 2 zones géographiques, sauf la 5^{ème} Journée qui sera regroupée sur 1 seule Zone, en bassin de 25 m.

Si un seul bassin est disponible, les nageurs de séries régionales, inter-régionales et nationales ne seront pas acceptés.

Compétition d'animation.

Le shortie n'est pas autorisé.

1 – CATEGORIES CONCERNEES

Filles et Garçons nés en 2004 et avant.

2 – CALENDRIER

Journée	Date de la compétition	Début des engagements	Fin des engagements
1	28 Novembre 2015	18 Novembre 2015	25 Novembre 2015
2	09 Janvier 2016	30 Décembre 2015	06 Janvier 2016
3	06 février 2016	27 Janvier 2016	03 Février 2016
4	19 Mars 2016	09 Mars 2016	16 Mars 2016
5	04 Juin 2016	25 Mai 2016	01 Juin 2016

3 – REGLEMENT

❖ Programme

- **Journées 1, 3 et 5 :**
 100 m 4 Nages Dames et Messieurs
 50 m Dos Dames et Messieurs
 100 m Papillon Dames et Messieurs
 50m Brasse Dames et Messieurs
 100 m Nage Libre Dames et Messieurs
- **Journées 2 et 4 :**
 100 m 4 Nages Dames et Messieurs
 100 m Dos Dames et Messieurs
 50m Papillon Dames et Messieurs
 100 m Brasse Dames et Messieurs
 50 m Nage Libre Dames et Messieurs

❖ Grille de temps

Une amende de 10 € sera prélevée pour dépassement de temps par rapport à la grille ci-dessous :

	50 NL	100 NL	50 Dos	100 Dos	50 Br	100 Br	50 Pap	100 Pap	100 4N
Filles	53"00	1'53"00	1'00"00	2'00"00	1'10"00	2'15"00	58"00	2'03"00	2'04"00
Garçons	48"00	1'48"00	55"00	1'55"00	1'00"00	2'05"00	53"00	1'58"00	1'55"00

Nous rappelons à tous qu'il s'agit d'une compétition.

Nous vous remercions de ne présenter que des nageurs susceptibles de parcourir ces épreuves avec une qualité de nage suffisante et une tenue adaptée (slip de bain pour les messieurs, maillot de bain une pièce pour les dames et bonnet pour tous).

Meeting de rentrée

Cette compétition sera organisée sur 2 zones géographiques et sur 2 jours, en bassin de 25 m.
Compétition d'animation.

1 – CATEGORIES CONCERNEES

Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors et Seniors.

2 – CALENDRIER

Date de la compétition	Début des engagements	Fin des engagements
10 & 11 Octobre 2015	30 Septembre 2015	07 Octobre 2015

3 – REGLEMENT

❖ Règlement sportif

Maximum 6 épreuves individuelles.

La commission sportive se réserve le droit de limiter le nombre de séries en fonction des engagements.

❖ Programme

1^{ère} journée : 200 m 4 Nages	2^{ème} journée : 100 m 4 Nages
50 m Papillon	200 m Papillon
100 m Dos	50 m Dos
200 m Brasse	100 m Brasse
50 m Nage Libre	200 m Nage Libre
100 m Papillon	50 m Brasse
400 m Nage Libre	100 m Nage Libre
	200 m Dos

❖ Grille de temps

Une amende de **10€** sera prélevée pour tout dépassement de temps par rapport à la grille ci-dessous :

Filles						Garçons				
Seniors 95 et -	Juniors 96/98	Cadets 99/00	Minimes 01/02	Benjamins 03/04		Seniors 95 et -	Juniors 96/98	Cadets 99/00	Minimes 01/02	Benjamins 03/04
32"50	33"50	34"50	37"00	40"00	50 NL	28"00	30"00	33"00	36"00	39"00
1'11"50	1'13"00	1'16"00	1'20"00	1'26"00	100 NL	1'05"00	1'07"00	1'15"00	1'19"00	1'25"00
2'30"50	2'35"00	2'43"00	2'51"00	3'03"00	200 NL	2'20"00	2'23"00	2'33"00	2'50"00	3'00"00
5'15"50	5'25"00	5'45"00	6'00"00	6'20"00	400 NL	4'49"00	4'57"00	5'13"00	5'59"00	6'10"00
37"00	39"00	41"00	43"00	45"00	50 Dos	34"00	35"50	37"00	41"00	44"00
1'20"00	1'24"00	1'29"00	1'32"00	1'37"00	100 Dos	1'16"00	1'20"00	1'25"00	1'30"00"	1'35"00
2'48"00	2'53"00	3'04"00	3'15"00	3'23"00	200 Dos	2'40"00	2'46"00	2'58"00	3'08"00	3'14"00
42"00	44"00	46"00	49"00	51"00	50 Br	36"00	38"50	41"00	46"00	50"00
1'31"00	1'34"00	1'40"00	1'45"00	1'49"00	100 Br	1'18"00	1'23"50	1'28"00	1'39"00	1'48"00
3'10"00	3'15"00	3'35"00	3'44"00	3'52"00	200 Br	2'48"00	2'58"00	3'10"00	3'30"00	3'45"00
37"00	38"00	40"00	42"00	44"00	50 Pap	33"00	35"00	37"00	39"00	41"00
1'20"50	1'25"00	1'28"00	1'31"00	1'35"00	100 Pap	1'12"00	1'15"00	1'21"00	1'27"00	1'33"00
2'50"00	3'00"00	3'10"00	3'15"00	3'25"00	200 Pap	2'36"00	2'40"00	2'52"00	3'02"00	3'19"00
1'20"00	1'23"00	1'26"00	1'30"00	1'34"00	100 4N	1'14"00	1'17"50	1'21"00	1'24"00	1'31"00
2'49"00	2'55"00	3'02"00	3'10"00	3'18"00	200 4N	2'37"00	2'40"00	2'47"00	3'00"00	3'15"00

Championnat de Demi-Fond

et

Championnat Départemental des Hauts-de-Seine Hiver

Cette compétition sera organisée sur 1 seule zone géographique, en bassin de 25 m.

Compétition Qualificative au championnat Régional.

Le premier départ se fera 1 heure après l'ouverture des portes.

1 – CATEGORIES CONCERNEES

Benjamins : 2003 / 2004 (uniquement sur les courses de Demi-Fond)

Minimes: 2001 / 2002

Cadets: 1999 / 2000

Juniors: 1996 / 1997 / 1998

Seniors: 1995 et avant

2 – CALENDRIER

Date de la compétition	Début des engagements	Fin des engagements
21 et 22 Novembre 2015	11 Novembre 2015	18 Novembre 2015

3 – REGLEMENT

❖ Programme

<u>Réunion n° 1</u>	<u>Réunion n° 2</u>
200 m Nage Libre	50 m Nage Libre
100 m Brasse	100 m Papillon
200 m Dos	50 m Dos
800 m Nage Libre (Demi Fond)	400 m 4 Nages (Demi Fond)
<u>Réunion n° 3</u>	<u>Réunion n° 4</u>
400m Nage Libre	200 m 4 Nages
200m Brasse	50 m Brasse
100 m Dos	100 m Nage Libre
200m Papillon	50 Papillon
	1500m Nage Libre (Demi Fond)

❖ Règlement sportif

Sont autorisés à participer au Championnat des Hauts-de-Seine les nageurs :

- Entrant dans les séries « Départementales et régionales ». Le Comité se réserve le droit de laisser nager les nageurs de série supérieure, après validation de la demande auprès du bureau.
- Les nageurs qualifiés à l'issue des différentes compétitions entre le 20 septembre et le 15 novembre ne peuvent participer qu'aux seules épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés.

Sont autorisés à participer au Demi-Fond tous les nageurs quel que soit leur série d'appartenance.

Les séries des 800m et 1500m NL seront constituées au temps d'engagement. Le programme sera édité dans l'ordre des séries des plus lentes aux plus rapides, mais les courses seront dans le sens inverse, de la série la plus rapide à la série la plus lente.

Le Comité se réserve le droit, en vue de maintenir un programme attractif et dynamique, et pour limiter la durée de la compétition, de faire nager les séries de 800 et 1500 NL les plus lentes à 2 nageurs par ligne et/ou d'annuler les engagements des nageurs de niveau Interrégional.

4 - ENGAGEMENTS

Les droits d'engagement 5.00 € par épreuve seront prélevés sur la provision. En cas de forfaits ces derniers seront facturés :

- 7.50€ s'ils sont déclarés entre la fin des engagements et 30 minutes après l'ouverture des portes.
- 30€ s'ils sont déclarés après les 30 minutes suivant l'ouverture des portes.

Tout dépassement de temps par rapport au temps d'engagement inscrit sur la fiche de course au-delà de **30''** pour le 800m, **45''** pour le 1500 m et **20''** pour les 400 m 4 Nages sera pénalisé par une amende de **30 € à l'exception des 3 premiers par catégorie.**

5 – RECOMPENSES

Une médaille et un cadeau sous forme de bon aux 3 premiers par catégorie d'âge et par épreuves du Demi-Fond uniquement soit le 1500m NL, 800m NL 400m 4 Nages

Il n'y aura pas de récompense pour les autres nages.

Grilles de temps

Filles					Garçons			
Seniors	Juniors	Cadets	Minimes		Seniors	Juniors	Cadets	Minimes
95 et avant	96 à 98	99 & 00	01 & 02		95 et avant	96 à 98	99 & 00	01 & 02
33"00	34"00	35"00	36"00	50 NL	29"00	31"00	33"00	35"00
1'11"50	1'13"50	1'15"50	1'17"50	100 NL	1'07"00	1'09"00	1'11"00	1'13"00
2'35"00	2'38"00	2'41"00	2'48"00	200 NL	2'27"00	2'30"00	2'33"00	2'40"00
5'25"00	5'45"00	5'55"00	6'02"00	400 NL	5'00"00	5'20"00	5'30"00	5'40"00
1série		1 série	1 série	800 NL	1série		1 série	1 série
1série		1 série	1 série	1500NL	1série		1 série	1 série
39"00	40"00	42"00	44"00	50 Dos	34"00	36"00	38"00	39"00
1'23"00	1'25"00	1'27"00	1'29"00	100 Dos	1'15"00	1'17"00	1'19"00	1'21"00
2'59"00	3'03"00	3'06"00	3'08"00	200 Dos	2'39"00	2'42"00	2'45"00	2'48"00
43"00	44"00	46"00	48"00	50 Br	37"00	39"00	41"00	43"00
1'34"00	1'36"00	1'38"00	1'40"00	100 Br	1'21"00	1'24"00	1'26"00	1'30"00
3'19"00	3'24"00	3'28"00	3'33"00	200 Br	2'56"00	3'00"00	3'04"00	3'08"00
36"00	37"00	39"00	40"00	50 Pap	32"00	33"00	34"00	36"00
1'20"00	1'22"00	1'24"00	1'27"00	100 Pap	1'12"00	1'14"00	1'16"00	1'18"00
2'50"00	2'56"00	3'04"00	3'10"00	200 Pap	2'40"00	2'44"00	2'47"00	2'50"00
2'55"00	2'58"00	3'06"00	3'12"00	200 4N	2'40"00	2'44"00	2'48"00	2'52"00
6'04"00	6'16"00	6'26"00	6'39"00	400m 4N	5'50"00	5'55"00	6'00"00	6'05"00

Championnat Open des Hauts-de-Seine

Cette compétition sera organisée en bassin de 50m.

Le premier départ se fera **1h** après l'ouverture des portes.

1 – CATEGORIES D'AGE

Benjamins : 2003/2004

Minimes : 2001/2002

Cadets : 1999/2000

Juniors : 1996/1997/1998

Seniors : 1995 et avant

2 – CALENDRIER

Date de la compétition	Début des engagements	Fin des engagements
21 et 22 Mai 2016	11 Mai 2016	18 Mai 2016

3 – REGLEMENT SPORTIF

❖ Programme

<u>1^{ère} réunion 13h00</u>	<u>2^{ème} réunion 18h00</u>
50 m Nage Libre	50 m Dos
100 m Brasse	200 m 4 Nages
100 m Dos	400 m Nage Libre
200 m Nage Libre	100 m Papillon
<u>3^{ème} réunion 8h00</u>	<u>4^{ème} réunion 13h00</u>
50 m Papillon	50 m Brasse
200 m Brasse	200 m Papillon
200 m Dos	100 m Nage Libre

❖ Règlement sportif

La commission sportive se réserve le droit de limiter le nombre de séries en fonction des engagements.

Les épreuves seront nagées toutes catégories d'âge confondues, mais donneront évidemment lieu à un classement par catégorie.

4 – ENGAGEMENTS

Les droits d'engagement pour les clubs du département sont à 6.70 € par épreuve seront prélevés sur la provision.

En cas de forfaits ces derniers seront facturés :

- 10€ s'ils sont déclarés entre la fin des engagements et 30 minutes après l'ouverture des portes.
- 30€ s'ils sont déclarés après les 30 minutes suivant l'ouverture des portes.

Les droits d'engagement pour les clubs hors département des Hauts-de-Seine sont de 10€ par épreuve. Ils devront adresser leur règlement du CD92 natation (1 allée de la Libération 92000 Nanterre) dans les plus brefs délais et avant la compétition.

En cas de forfait aucun remboursement d'engagement ne sera effectué.

5 - RECOMPENSES

Les 3 premiers de chaque catégorie recevront une médaille, mais seuls les nageurs des Hauts de Seine recevront aussi un cadeau sous forme de bon d'achat.

Championnat Départemental des Hauts de Seine Eté

Cette compétition sera Open.

Cette compétition sera organisée sur 1 Zone géographique

Cette compétition sera organisée de préférence en bassin de 50 m.

Le premier départ se fera **1h** après l'ouverture des portes.

1 – CATEGORIES D'AGE

Benjamins : 2003/2004

Minimes : 2001/2002

Cadets : 1999/2000

Juniors : 1996/1997/1998

Seniors : 1995 et avant

2 – CALENDRIER

Date de la compétition	Début des engagements	Fin des engagements
A déterminer	?	?

3 – REGLEMENT SPORTIF

❖ Programme

1^{ère} réunion

200m Nage Libre
200m 4 Nages
100m Dos
50m Papillon
1500m Nage Libre

3^{ème} réunion

800m Nage Libre
50m Brasse
100m Nage Libre
100m Papillon

2^{ème} réunion

400m 4 Nages
50m Nage Libre
200m Dos
200m Brasse

4^{ème} réunion

400m Nage Libre
100m Brasse
50m Dos
200m Papillon

❖ Règlement sportif

- Sont autorisés à participer les nageurs :
- Entrant dans les séries « Départementales et régionales »
 - Les nageurs qualifiés à l'issue des différentes compétitions entre le 20 septembre et le 20 mai ne peuvent participer qu'aux seules épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés

4 – ENGAGEMENTS

Les droits d'engagement 5.00€ par épreuve seront prélevés sur la provision. En cas de forfaits ces derniers seront facturés :

- 7,50€ s'ils sont déclarés entre la fin des engagements et 30 minutes après l'ouverture des portes.
- 30€ s'ils sont déclarés après les 30 minutes suivant l'ouverture des portes.

6 - OFFICIELS

Les clubs veilleront à venir avec au moins un officiel dès qu'un nageur est engagé pour que la compétition se déroule dans les meilleures conditions.

Championnat des Hauts-de-Seine des Maîtres

Cette compétition sera Open.

Cette compétition sera organisée en bassin de 25 m

Cette compétition sera organisée sur 1 Zone géographique et sur 1 jour

Premier départ **1h** après l'ouverture des portes.

1. DATE:

Date de la compétition	Début des engagements	Fin des engagements
13 Mars 2016	29 Février 2016	07 Mars 2016

2. CATEGORIES CONCERNEES :

Ce Meeting s'adresse aux nageurs et nageuses de 25 ans et plus.

3. PROGRAMME

- 50m Dos
- 200m Brasse
- 100m Papillon
- 50m NL
- 200m Dos
- 100m Brasse
- 100 4 Nages
-

Pause

- 50m Papillon
- 200m NL
- 100m Dos
- 50m Brasse
- 200m Papillon
- 100m NL
- 200 4 Nages

4. REGLEMENT SPORTIF

- Le règlement FINA est appliqué
- Il sera appliqué la règle d'un seul départ.
- Ce meeting est ouvert à tous les nageurs licenciés à la FFN et à toute fédération affiliée à la FINA.
- La compétition est placée sous la seule autorité du juge arbitre, les litiges sont réglés conformément à la législation en vigueur.
- Les épreuves sont nagées toutes catégories d'âge confondues, mais donneront évidemment lieu à un classement par catégorie.

5. ENGAGEMENTS

Quatre épreuves maximum par nageur.

Engagement individuel : 14 Euros par nageur (quel que soit le nombre d'épreuves individuelles).

Les clubs doivent obligatoirement présenter au moins 1 officiel à partir de 2 nageurs engagés et au moins 2 officiels à partir de 15 nageurs engagés.

Il sera demandé au moment des engagements un chèque de caution de 50€ pour les officiels. Le chèque sera restitué si les conditions sont remplies.

Les résultats sont consultables sur le site du comité : <http://hautsdeSeine.ffnatation.fr>

Les engagements se feront sur Extranat.fr, le bordereau financier doit être envoyé à l'adresse du Comité (précisée ci-dessous). Ils devront être obligatoirement accompagnés du règlement correspondant libellé à l'ordre du CD 92.

Date limite des engagements (à déterminer) 8 jours **avant la date de la compétition.**

Comité des Hauts-de-Seine de Natation

1, allée de la Libération

92000 Nanterre

Email : cdnatation92@yahoo.fr

Toute tentative de record ou meilleure performance française, européenne ou mondiale, doit être signalée au CD92 avant la date limite des engagements, afin de faire l'objet d'une déclaration au préalable.

6. FORFAITS :

Les forfaits devront être déclarés au moins 30 minutes avant le début des épreuves.

Aucun engagement ne sera remboursé.

Aucun engagement ne sera accepté le jour de la compétition

7. RECOMPENSES

Une médaille aux 3 premiers par catégories d'âge.